

tenu cet emploi? Je dis, monsieur l'Orateur, que c'est prélever un impôt spécial au détriment d'une classe particulière de notre pays, au désavantage de ceux qui ont fait du service outre-mer et qui reçoivent une pension pour infirmités physiques. C'est traiter injustement ces gens-là. Croyez-vous qu'il soit juste de choisir particulièrement cette classe de notre société, dans les circonstances actuelles, et lui enlever la pension dont le chiffre peut représenter jusqu'à 50 p. 100 des appointements actuels?

Ce n'est pas tout. Les personnes à la charge de ces anciens soldats ont droit elles aussi à cette pension. On a pris des engagements; on s'est marié, on a fondé des foyers ou on a contracté d'autres engagements en comptant sur la pension pour les remplir. Est-il juste de retirer la pension dans une période de crise tout simplement parce que notre pays se trouve dans une situation défavorable? Est-il juste de s'en prendre à ces gens-là et de prélever un impôt direct sur cette classe de la société qui devrait être la dernière, ce me semble, à se voir infliger une contribution, excepté dans une circonstance presque désespérée, étant donné qu'ils ont déjà fait leur part quand ils étaient sur les champs de bataille de l'Europe? Je crois, monsieur l'Orateur, que nous avons ici une autre question que l'on n'a pas examinée suffisamment, bien qu'on ait étudié le budget avec soin. Quelqu'un a soudainement laissé entendre que certains fonctionnaires recevaient deux salaires et, tout de suite, on a mis cette disposition dans le budget. L'on verra, je crois, qu'il ne s'agit pas de deux salaires, et le public le comprendra. C'est d'abord une compensation pour une infirmité physique et c'est ensuite le traitement ordinaire que reçoit celui qui fait sa journée de travail, quel qu'il soit, dans la position qu'il occupe dans le service administratif. Je suis convaincu que cet article sera modifié avant l'adoption du budget et je prie le ministre des Finances de renseigner la Chambre le plus tôt possible sur ce sujet.

On a fait d'autres réductions. L'exposé budgétaire nous a appris qu'un comité avait été nommé dans le but de réduire le coût des impressions et de la papeterie. Je suis d'avis que la question n'offre pas une bien grande importance quand on la compare à d'autres. Il se peut que la réduction soit d'un million de dollars, je n'en sais rien, mais c'est bien peu de choses quand il s'agit pour le Gouvernement de se mettre à la tâche et d'économiser des millions et des millions de dollars. Le seul fait d'en faire mention dans l'exposé budgétaire indique déjà le peu d'attention que l'on porte à cette question. On mentionne aussi le rapport Gibb comme offrant peut-être une

promesse de réduction dans la dépense. Le ministre des Finances avait à peine dit son dernier mot quand le très honorable premier ministre se leva et laissa entendre que, vu certaines représentations reçues de divers milieux, il était douteux qu'une mesure basée sur le rapport Gibb fût présentée. C'est pourquoi je dis qu'il est bien difficile de savoir si c'est bien là le budget que nous étudierons en fin de compte.

Laissez-moi maintenant mentionner une ou deux questions qui inquiètent les gens, bien que les honorables membres de la droite puissent les croire futiles. Peu de gens dans ce pays, j'imagine, après avoir vu le budget et les nouveaux impôts dont il est question et constaté qu'il n'y a aucune réduction réelle dans les dépenses, n'ont pas songé immédiatement à la commission de la radio pour laquelle on nous demande de voter un million de dollars dans des temps comme ceux-ci. Le jour même, je crois, où les crédits du ministre du Commerce (M. Stevens) ont été présentés, j'en profitai pour dire un mot sur un salaire que l'on augmentait dans son département. Ce salaire est accordé à un homme qui, je crois, est un vétéran et qui, dit-on, possède toutes les qualités requises pour remplir l'emploi. Il m'a semblé, cependant, que cela reflétait chez le Gouvernement un état d'esprit qui ne devrait pas exister en ce moment. Il m'a semblé que le Gouvernement n'avait pas étudié soigneusement les crédits et ne les avait pas émondés suffisamment. Je me rappelle un crédit de \$21,000 pour travaux de recherches, dans le ministère du commerce encore, je crois, que l'on aurait pu tout aussi bien rayer. Il était là comme d'habitude; on nous demandait de le voter comme à l'ordinaire. Il est évident que le Gouvernement n'a pas réellement songé à émonder les crédits et à les mesurer à la capacité du contribuable. Le peuple s'inquiète de certaines choses en ce moment, ce sont là des questions qui vont causer plus de protestations que nous n'en avons encore entendues si le Gouvernement ne fait pas un effort réel pour réduire la dépense.

De l'autre côté du tableau, l'impôt sur le revenu sera plus élevé, non comme le proposait le très honorable premier ministre il y a deux ans, mais dans une certaine mesure. Ici encore le petit contribuable est frappé; le minimum d'exemption est réduit et il y aura une augmentation de 650 p. 100 pour celui qui retire un salaire de \$2,500, tandis que l'augmentation n'est que de 14 p. 100 pour celui qui a un revenu de \$50,000. Ce sont là des choses qui inquiètent le peuple. Aucun document plus intéressant n'aurait pu se publier,—et je m'adresse au ministre du Revenu